




COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

3ème ENTRAINEMENT DES JEUNES FLEURET 2025-2026 Dimanche 5 Avril 2026 à Ville d'Avray

HORAIRES	<ul style="list-style-type: none">- M11 (2015-2016): inscriptions à partir de 12h00, scratch 12h20, début à 12h45- M9 (2017-2018) : inscriptions à partir de 15h30, scratch 15h45, début 16h00
FORMULE	<ul style="list-style-type: none">- M11: 2 poules de 3 ou 4 tireurs en 4 touches, tableau croisé toutes places tirées en 8 touches- M9: 2 poules de 3 ou 4 tireurs en 3 touches, tableau croisé toutes places tirées en 6 touches- Fleuret électrique pour toutes les catégories.
ARBITRAGE	<ul style="list-style-type: none">- Tous les arbitres en formation départementale sont convoqués à 12h00.- Ils devront OBLIGATOIREMENT être engagés sur l'extranet FFE par les clubs.
RAPPELS	<ul style="list-style-type: none">- Tous les tireurs participant aux Entraînements Des Jeunes doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N (comprenant la sous-cuirasse).- Conformément au règlement sportif: Lame 0 pour les M9 et Lame 0 ou lame 2 pour les M11.
ENGAGEMENTS et INSCRIPTIONS	<ul style="list-style-type: none">- Engagements via l'extranet FFE, avant le jeudi 2 avril 2026, 23h59- Pour les tireurs absents aux EDJ précédents, un droit d'engagement de 10€ sera perçu sur place, correspondant également au passage de la « lame rouge » avec leçon individuelle. Prévoir espèces ou chèque pour ce règlement.
RECOMPENSES	<ul style="list-style-type: none">- Une médaille de participation sera remise à tous.
ADRESSE	Gymnase de Ville d'Avray 12 rue de Sèvres – Place de l'église - 92410 Ville d'Avray
SÉCURITÉ	Seuls les tireurs, arbitres, Maîtres d'Armes et organisateurs auront le droit de circuler sur les différents plateaux
BUVETTE	Un espace restauration, assuré par le club support, sera à votre disposition
	Rejoignez-nous sur notre Page Facebook : CDE Escrime 92